

partie d'un programme national. On a apporté des changements, dans un certain nombre de ports, aux règlements sur la sécurité. En ce qui concerne le port de Vancouver, on m'a fait savoir que le recrutement de la nouvelle force de police n'est pas terminé. On permettra aux membres de la force existante ou antérieure de faire valoir leurs titres. Si mon honorable ami a raison de prétendre que les qualités requises empêcheront les anciens titulaires de postuler ces postes, je me ferai un plaisir d'aviser à d'autres solutions, de voir s'il y aurait moyen de leur conserver

leur emploi ou peut-être de leur en trouver un autre.

• (10.20 p.m.)

Je suis assez conscient des besoins des anciens combattants, monsieur l'Orateur, et de ceux qui comptent de nombreuses années de service, pour assurer à mon honorable ami que je ferai l'impossible pour leur venir en aide. J'espère donc être en mesure de lui donner une réponse satisfaisante d'ici peu.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 23.)

---